



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 9 mars 2022

*Direction des ressources humaines
Service du pilotage des moyens et des réseaux RH
Sous-direction du pilotage, de la performance et de la
synthèse*

**Monsieur Philippe GARCIA
Secrétaire général de la FNEE CGT
263 rue de Paris
Case 543
93515 MONTREUIL**

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 17 février 2020, vous m'interrogez sur les suites de la bascule de paie des agents de la filière technique du ministère suite à l'adhésion des corps concernés au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Vous demandez davantage de communication envers les agents sur la notification des droits à l'indemnité spécifique de service (ISS) 2020 et sur le RIFSEEP 2021, et me faites part de questions des agents sur la date prévue du premier des six versements du solde des ISS 2020, annoncé pour la fin du premier semestre 2022.

Suite à la bascule technique de paie intervenue en décembre 2021, les éléments permettant la notification du RIFSEEP versé aux agents ont été transmis par la DRH aux services de ressources humaines de proximité pour vérification et mise en œuvre. Plus de 8 500 situations font donc l'objet d'une étude agent par agent et, le cas échéant, de demande de modification. A ce jour, plus de 85 % de ces notifications ont été faites aux agents. L'intégralité des notifications sera effectuée d'ici la fin du mois de mars.

Concernant les droits à l'ISS 2020, les éléments ont aussi été adressés par la DRH aux services et font l'objet des mêmes vérifications, de manière à garantir les droits de chacun. Il leur a été demandé de produire les notifications pour le mois d'avril au plus tard.

S'agissant enfin du versement du premier sixième du solde des ISS 2020, il est prévu pour la fin du premier semestre 2022, puis à la fin du premier trimestre pour les cinq années suivantes. Pour 2022, le mois de paie concerné (juin ou juillet) sera précisé dès que possible.

www.ecologie.gouv.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr
www.mer.gouv.fr

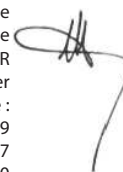
La Grande Arche
92055 La Défense cedex – Tél. : 33(0)1 40 81 21 22

Comme vous le savez, une communication importante a été déployée à l'attention des agents, qui ont reçu en décembre 2021 un message d'information sur les modalités de mise en œuvre de l'adhésion de leur corps au RIFSEEP. Une page dédiée sur l'intranet reprend et précise ces éléments (http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/adhesion-des-corps-techniques-au-rifseep-a18669.html?id_rub=2350), renvoie pour information à la note de gestion RIFSEEP 2021 des autres corps du MTE et propose une foire aux questions.

Par ailleurs, l'ensemble des services des ressources humaines de proximité du ministère et les secrétariat généraux communs départementaux ont été conviés à trois webinaires successifs pour leur présenter les différentes étapes de mise en œuvre du dossier et les outils mis à leur disposition, de manière à ce qu'ils puissent jouer leur rôle de premier interlocuteur des agents.

J'espère que ces précisions auront été de nature à répondre à vos interrogations et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature
numérique de
Guillaume
LEFORESTIER
g.leforestier
Date :
2022.03.09
16:06:17
'+01'00



Le Secrétaire général
Guillaume LEFORESTIER